

HORAIRES
D'OUVERTURE DE
LA MAIRIE
mardi, jeudi, vendredi,
de 8h45 à 12h30,
mercredi, samedi de
8h30 à 12h30

Au sommaire

Edito

Les échos du Conseil

*Le travail des
Commissions*

*Informations com-
munales*

A votre service

Boite à idées

Etat civil

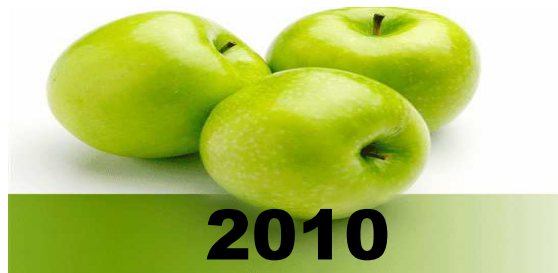
PAYRÉ

FÊTE de la POMME



MARCHE ARTISANAL

DIMANCHE 17 OCTOBRE



2010

Réservations au 05 49 42 42 13

L'édito du Maire

La rentrée est déjà derrière nous, et le mois de septembre était le temps de la remise en route. Nos écoles se portent très bien puisque les effectifs au début du mois d'octobre sont de 122 jeunes. L'été a vu l'installation du tableau numérique et la livraison des douze ordinateurs portables (investissement de la commune de 13 000 € avec une subvention de 80 %). Après la formation des enseignants, cet outil pédagogique apportera une chance supplémentaire pour nos jeunes vers la réussite.

Un certain nombre de dossiers sont toujours en chantier :

. **Les Trémardières** (futurs ateliers communaux) : en vous promenant venez admirer le travail des charpentiers, des maçons qui redonnent à cette propriété son éclat d'antan.

. **La réserve** (pour le stockage de la cantine) avance et devrait être opérationnelle courant novembre.

. **L'aménagement de l'aire de jeux des Minières** (place de la boulangerie).

L'entreprise SARDET doit faire sous peu le terrassement pour une installation des jeux fin octobre, début novembre. Ce lieu deviendra alors un espace de rencontre, d'échange et de convivialité.

. **Notre PLU** : le conseil, devant les contraintes de l'état, et dans sa grande sagesse vient de prendre la décision de concentrer le développement de l'habitat sous forme de lotissements aux Minières et au bourg de Payré. Le projet d'aménagement de Neuil/ l'Épinasse est abandonné. Une nouvelle réunion publique devrait avoir lieu début 2011.

. **Le contrôle des assainissements** individuels devrait s'effectuer au mois de décembre prochain. Un courrier personnel vous sera adressé par le SIVEER et une réunion publique aura lieu le lundi 22 novembre à 18h30 dans la salle des fêtes.

Je vous invite à venir nombreux à la fête de la pomme.

Cordialement, Jean-Paul CLEMENT, Maire

Vie municipale

Réunion de Conseil Municipal du 8 juillet 2010

REVISION DES TARIFS SCOLAIRES

Il n'y aura aucune augmentation des tarifs scolaires cette année. Ils restent donc établis comme suit :

* le transport scolaire :

* La cantine :

- 2,44 € le repas
- 5,00 € le repas adulte

- 42 € /année scolaire pour un enfant
- 74 € /année scolaire pour deux enfants
- 94 € /année scolaire pour trois enfants

* La garderie :

- 1,34 € le matin (de 7h30 à 8h45)
- 2,16 € le soir (de 16h30 à 19 h)

Cette prestation sera facturée en deux fois soit :

- pour un enfant : 21 € en septembre et 21 € en février
- Pour deux enfants : 37 € en septembre et 37 € en février
- Pour trois enfants : 47 € en septembre et 47 € en février

ACHAT D'UN VEHICULE CITROEN JUMPY ET DON DES 2 PIAGGIO

Un véhicule de marque Citroën type Jumpy de l'année 2006 a été acheté au garage Les Minières Automobiles pour le somme de 8000 € H.T .

M. TINON propose qu'un logo de la mairie soit apposé sur le véhicule.

Les deux véhicules PIAGGIO entreposés à l'atelier communal seront donnés à la commune de Voulon.

L'EXPRESS, en mauvais état mais toujours roulant, sera toujours utilisé par les agents techniques.

TRAVAUX DE VOIRIE 2010 : CONVENTION AVEC LE SIMER (INVESTISSEMENT)

Une convention de travaux n°2010/05 a été signée avec le SIMER pour la réalisation du programme voirie 2010 pour un montant de 19 790,51 €, qui concerne :

- le village de Neuil, notamment pour la pose de bordures
- le secteur de Romagné, notamment pour la purge de la chaussée

QUESTIONS DIVERSES

Comptes-rendus des Commissions

Commission du personnel

Un 2^{ème} CAE Passerelle devrait être recruté par la commune, pour pallier à un manque de personnel et à d'éventuels remplacements au cours de l'année.

Un de nos cantonniers sera absent au moins 3 mois pour congé maladie à partir du 23 août. Il conviendrait de recruter une personne pour le remplacer.

Notre actuel CAE Passerelle affecté aux services techniques et espaces verts donne entière satisfaction. Il fera un mois de stage en entreprise en septembre, terminera ensuite son CAE Passerelle à la commune (jusqu'au 28 février) et sera embauché le 1^{er} mars par cette même entreprise.

Commission Bâtiments :

* Les Trémardières :

L'entreprise PROUST a débuté les travaux. La charpente est actuellement en démolition. Des réunions de chantier ont lieu tous les mercredis à 17h. Philippe BELLIN informe le conseil qu'il ne pourra pas toujours être présent, et encourage les retraités de la commission à s'y rendre à sa place

(Claude MESRINE, Michel BRANGER et Bernard PAULAIS).

Les travaux devraient être achevés fin décembre.

* Logement ancien médecin aux Minières :

Des plans et une étude des coûts à prévoir vont être réalisés par l'architecte M. HUGAULT pour la rénovation de ce logement.

Commission communication :

Noëlle GIRAUD rappelle au Conseil le projet de faire un calendrier sous-main édité par l'entreprise Baron Demellier de Couhé. Les artisans et commerçants de la commune paieront leurs encarts publicitaires beaucoup moins cher que les années précédentes. Un

courrier et une maquette du calendrier vont leur être envoyés et les élus leur rendront ensuite visite. Un exemplaire sera distribué dans chaque foyer. Merci d'avance à tous ceux qui participeront.

DIVERS :

Poubelles : malgré le retrait du container aux Minières, des poubelles sont toujours déposées en dépit du panneau d'interdiction signé du Maire. Un problème de poubelles a également été constaté à Preuillé.

Zone 30 Bourg : Le panneau 30 km/h sera mis à la place de celui à 40 km/h. Ce dernier sera supprimé.

Passage piétons devant les écoles : Pascal TINON fait part au Conseil des retours positifs des parents d'élèves.

PCT Import : Cette société implantée à Montorchon voudrait que des vrais panneaux en indiquent la direction (les leurs en carton sont constamment enlevés). Une demande sera faite par le Maire à la DAEE, car les routes concernées sont des départementales.

Déplacement gratuit
Réservation de votre
place obligatoire
Au 05.49.49.42.45
Avant le 14 octobre

FORUM EMPLOI

A VOTRE SERVICE

Entreprendre

www.cg86.fr

Vendredi 15 octobre 2010

De 9h30 à 18 h

Châtelleraut - Parc du Chillou

Entrée et garderie gratuites

Couhé

	Aller	Retour
1er CIRCUIT- MATIN		
Couhé (collège ST-Martin)	8h30	14h40
Lusignan (Marie)	8h55	14h20
Vouillé (Mairie)	9h25	13h50
Arrivée à Châtelleraut (site du Chillou)	10h00	13h00
2ème CIRCUIT-APRES-MIDI		
Couhé (collège ST-Martin)	13h00	19h40
Lusignan (Marie)	13h25	19h20
Vouillé (Mairie)	14h05	18h50
Arrivée à Châtelleraut (site du Chillou)	14h30	18h00

OFFRE D'EMPLOI

Vous êtes disponible à temps partiel
ou temps complet

S'PASS DIFFUSION recherche des distributeurs
pour effectuer

LA DISTRIBUTION DU NOUVEL ANNUAIRE
« PAGES JAUNES 2011 »

À partir du 25 octobre 2010

Vous devez : avoir un véhicule, un téléphone et
connaître géographiquement votre secteur d'habita-
tion.

Nous vous assurons : la formation nécessaire et un
point d'approvisionnement proche de votre domicile.

Rémunération : rémunération brute à l'annuaire dis-
tribué, indemnité de distribution (selon les secteurs
géographiques)

Débutants acceptés

Appelez S'PASS DIFFUSION

Au 02-48-27-30-18



TRI SELECTIF

Ramassage les mercredis :

6 et 20 octobre 2010

3 et 17 novembre 2010

1er, 15 et 29 décembre 2010

12 et 26 janvier 2011

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et dé-
cembre 1994 sont priés de se faire recenser à la
mairie avant le 31 janvier 2011 munis du livret de
famille de leurs parents.

Naissances : Léa LAMY le 12 août 2010 à Malfoie
Simon TEXIER-MILLET le 5 septembre 2010 Montorchon

Décès : Lucien CORBIN le 1er février 2010 La Vacheresse

Mariage : Angélique LESPINAS et Jérôme CARSOULLE le 21/08/10
Véronique CHAGNON et Alexandre BREARD le 04/09/10

Etat civil